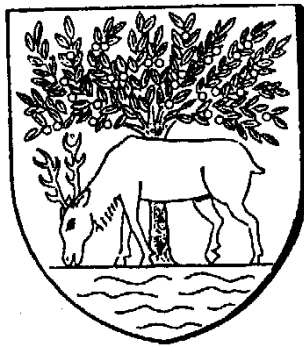


*COMMUNE  
DE HIRTZBACH*

**BULLETIN**



**COMMUNAL**

*JANVIER 2014*

## **1. Informations paroissiales**

- ❑ Pour joindre ou rencontrer le curé doyen, il convient soit de téléphoner au 03.89.40.51.62 (messagerie), soit de venir à la permanence ouverte au presbytère de HIRSINGUE les mercredis de 16 H 30 à 18 H 00 (sauf jours de fêtes ou cas particulier).

Adresse courriel : [paroisse.doyenne.hirsingue@orange.fr](mailto:paroisse.doyenne.hirsingue@orange.fr)

- ❑ Pour demander vos intentions de messe, adressez-vous à M. Samuel GRAFF (Tél. : 03.89.40.99.94). Coût d'une messe publiée dans le bulletin : **15 €**.

- ❑ Projet de mariage (formalités sommaires) :

- prendre contact désormais **un an** avant le mariage avec le curé doyen (dossier administratif – renseignements divers) ;
- suivre de préférence une préparation au sacrement et s'inscrire à une session organisée par le centre de préparation au mariage (s'adresser au Curé Doyen) ;
- s'acquitter des frais fixés par le Diocèse de STRASBOURG, soit actuellement 90 €, par chèque bancaire uniquement.

- ❑ Projet de baptême (formalités sommaires) :

- les parents introduisent la demande auprès du curé de la communauté **au moins 5 mois** avant la date du baptême prévue (les baptêmes sont généralement célébrés les samedis matins ou après-midi ou les dimanches pendant ou après la messe dominicale) ;
- deux réunions sont prévues : l'une pour l'ensemble du Doyenné de HIRSINGUE, avec un prêtre et une équipe de chrétiens ; l'autre individuellement avec le prêtre célébrant les baptêmes ;
- renseignements auprès de M. Thierry PETER (Tél. : 03.89.07.76.28) ou Mme Marie-Rose MENGIS (Tél. : 03.89.07.90.91).

- ❑ Noces d'Or ou de Diamant :

Prendre contact avec le curé doyen au moins 5 mois avant la date désirée.

- ❑ Préparer la célébration de funérailles :

Une équipe de bénévoles de notre Communauté de paroisses a participé à un cycle de formation en pastorale de funérailles et est aujourd'hui en mesure de proposer aux familles en deuil soutien et conseils dans la démarche de leur deuil et de les aider à préparer la célébration avec le prêtre.

Personne à contacter : M. Denis SCHICKLIN au 03.89.40.55.01.

❑ Les autres référents pastoraux :

- Pastorale des 1ers Sacrements  
Mme Véronique REDERSTORFF – 03.89.25.82.13 (après-midi)
- Pastorale des Confirmations :  
Mme Martine SCHWEIZER – 03.89.08.81.89
- Pastorale des Professions de Foi :  
Mme Claire MUNCK – 03.89.40.15.94
- Pastorale des Enfants :  
M. Gérard STOECKLIN – 03.89.25.02.48 ou 06.01.18.56.27
- Pastorale des visiteurs de malades  
Mme Marie-Jeanne HAUPERT – 03.89.40.53.66
- Pastorale des Chorales  
M. Paul VETTER – 03.89.07.12.12
- CARITAS – Secours Catholique  
Contact : 06.74.76.14.75

Les paroissiens trouveront dans le bulletin « Notre lien » édité chaque trimestre par la Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau » toutes informations utiles et complémentaires sur la paroisse (abonnement annuel : 10 €).

Visitez le site internet de la COMPAH : [www.coeur-du-sundgau.fr](http://www.coeur-du-sundgau.fr)

❑ Horaires des messes dominicales et des principales célébrations à HIRTZBACH (du 01.01 au 31.01.2014) :

- Dimanche 12.01.2014 : 10 H 45 Messe  
*Intention : HAENNIG Armand  
GOLFIER Gérard*
- samedi 25.01.2014 : 18 H 00 Messe  
*intention : ZIMMERMANN Edmond et Georgette  
TROXLER Joseph*

❑ Durant le mois de janvier 2014 sont invités à servir à l'Autel :

- |                              |   |
|------------------------------|---|
| Le 12.01<br><b>à 10 H 45</b> | Océane et Joseph BURG<br>Marie MUNCK, Lisa LAEMLIN et Léa LOTH                      |
| Le 25.01<br><b>à 18 H 00</b> | Philaé et Samuel PARISOT<br>Claire UNTERSEH, Sophie MUNCK,<br>Laurine et Bryan BIRY |

**2. Rappel du mode et de la fréquence des sonneries des cloches de l'église**

Sonneries des dimanches (ou samedis soirs) et jours de fêtes :

Une sonnerie a lieu les samedis et veilles de fêtes à midi, à la place de l'angélus.

Pour les offices, sonnerie habituelle ½ h et ¼ h avant la messe. Les sonneries sont différentes pour le Temps Ordinaire, l'Avent et le Carême, le Temps Pascal et Noël ainsi que les autres solennités. Sonnerie habituelle pour l'élévation.

Sonnerie pour les offices de semaine (¼ h avant la messe) : différentes selon la période de l'année.

Mariages : sonnerie ¼ h avant l'office.

Baptêmes : sonnerie au moment du baptême.

Funérailles : sonnerie ½ h et ¼ h avant l'office, ainsi qu'à la sortie.

Sonnerie du glas : cloche 2 pour un homme, 3 pour une femme puis sonnerie commune.

Célébration pénitentielle : une sonnerie.

Le vendredi à 15 h : une sonnerie pour la commémoration de la mort du Christ.

Le 1<sup>er</sup> novembre à 19 h, à la place de l'Angélus, sonnerie pour les fidèles défunts.

### 3. Communiqué des Servants d'Autel de HIRTZBACH



## P

## ar

## o

## is

## se

## de

## H

## irtz

## bach

Il sera organisée **le samedi 11 Janvier 2014, de 10h30 à 12h00**, à l'Eglise St Maurice de Hirtzbach, une rencontre pour tous les Servants d'Autel actuels et pour tous les enfants de notre paroisse qui auraient le souhait de rejoindre l'équipe des Servants d'Autel.

Lors de cette journée nous répéterons quelques gestes habituels de la Messe, nous visiterons quelques endroits inhabituels et cachés de notre église et nous terminerons cette matinée par une collation.

Tous les enfants à partir de 8 ans seront les bienvenus !

### 4. Après-midi récréatives – 3<sup>ème</sup> âge

Mmes HARTMANN et FURST informent les personnes âgées de 60 ans et plus que les après-midi récréatives organisées à leur intention au Foyer Saint Maurice auront lieu les **martis 07, 14, 21 et 28 janvier 2014** à partir de 14 heures.

Venez nombreux passer un agréable moment de détente, en cette triste période hivernale !

## **5. Chasse – avis aux promeneurs**

Les chasseurs ont informé la municipalité que des battues auront lieu sur l'ensemble du territoire chassable les **samedi 11 et 25 janvier 2014 et le dimanche 26 janvier 2014**.

## **6. Calendrier des manifestations**

A l'instar des années précédentes, un calendrier (non exhaustif !) des manifestations prévues en 2014 est joint au présent bulletin.

A cet égard, nous remercions les associations locales qui nous ont communiqué les dates de leurs manifestations et ont ainsi rendu possible la parution de ce calendrier dès le mois de janvier 2014.

## **7. Passage du médiabus**

Le médiabus sera de passage à HIRTZBACH le **lundi 13 janvier 2014, de 10 h 30 à 12 h 15 devant la « Mairie-Ecole »**.

## **8. Communiqué de la Musique Municipale de CARSPACH**

La Musique Municipale de CARSPACH organise pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive à HIRTZBACH un repas suivi d'un après-midi dansant **dimanche 19 janvier 2014** au Foyer Saint Maurice de HIRTZBACH (dès 11 h 30).

L'animation sera assurée par l'orchestre François BOY.

### Menu :

Apéritif de bienvenue ;

La Croustade de noix de Saint-Jacques ;

Le civet de chevreuil, les knepflés, le chou rouge ;

Le fromage ;

Le dessert, le café.

Prix par personne : 28 € (14 € jusqu'à 12 ans).

Inscription auprès de Pascale et Christophe KNECHT –  
Tél. : 03.89.40.10.10, au plus tard pour le 11.01.2014.

## **9. Conférence-débat sur la mémoire**

A partir de 60 ans, et même avant, il n'est pas rare que de petits trous de mémoire viennent perturber notre quotidien : perdre ses clés, égarer ses lunettes, ne plus trouver un nom ou un mot, oublier un rendez-vous...

Cela peut arriver à tout le monde et la plupart du temps, ce n'est qu'un manque d'entraînement des fonctions cérébrales.

Pour en comprendre les mécanismes et apprendre à stimuler la mémoire, l'attention, la concentration et le langage, une conférence-débat sur « l'évolution du cerveau et de la mémoire au fil des ans » est organisée le **mardi 07 janvier 2014, à 14 h 00 à la Résidence Heimelig, 6 rue du Château à SEPPOIS LE BAS**.

Au cours de cette conférence sera présenté le programme des ateliers mémoire (15 séances hebdomadaires de 2 h chacune) à suivre pour entretenir sa mémoire, de manière ludique et pratique.

## **10. 36<sup>ème</sup> édition du Salon Régional Formation Emploi**

Vous souhaitez trouver votre voie, décrocher un emploi, créer votre entreprise ou encore rebondir professionnellement ? Faites partie des 20 000 visiteurs qui se rendent chaque année au Salon Régional Formation Emploi !

En janvier prochain, près de 250 exposants seront à votre disposition pour vous aider à donner forme à vos projets.

Rendez-vous les **24 et 25 janvier 2014** au Parc des Expositions de COLMAR !

Ce salon est ouvert à tous (demandeurs d'emploi, salariés en reconversion, étudiants, lycéens ou encore créateurs d'entreprise) et offre la possibilité de découvrir les différents métiers et filières de formation, d'entrer en contact avec les entreprises qui recrutent, de participer à des ateliers, d'assister à des conférences... et ce, dans un même lieu et au même moment.

Au programme de l'édition 2014 :

- Le Pôle Franco-Allemand : découvrez les opportunités d'emploi, de formation et d'apprentissage chez nos voisins allemands ;
- l'entreprenariat chez les jeunes ;
- la réorientation professionnelle : changez de vie !
- la réalité de l'emploi en Alsace ;
- la recherche d'emploi sur les réseaux sociaux.

Entrée libre de 9 h à 18 h.

Comment s'y rendre ? Avec Ter Alsace, la TRACE et LK Voyages KUNEGEL. Prenez le train et le bus : un billet acheté, le retour gratuit !

Contact : 03.89.20.20.27

Courriel : [communication@colmar.cci.fr](mailto:communication@colmar.cci.fr) - Site : [www.srfe.com](http://www.srfe.com)

## **11. Bois de chauffage - BIL**

Les personnes intéressées par des lots de BIL sont invitées à se faire connaître en mairie.

Il s'agit, rappelons-le, de la partie supérieure des arbres (houppier) abattus par les bûcherons et débardés en bordure de chemins forestiers, facilitant ainsi leur exploitation et enlèvement par les particuliers

Le prix n'est pas encore connu, mais sera fixé en fonction de l'évolution du marché.

Pour obtenir davantage de détails (parcelle, prix,...), les amateurs peuvent contacter directement M. FELLET, technicien forestier en charge de notre forêt, au 06.82.61.29.57.

## **12. Utilisation des sacs transparents – tri sélectif (RAPPEL)**

Les sacs transparents distribués en fin d'année par le personnel technique de la Commune servent exclusivement à collecter les déchets recyclables (papier, carton, plastique...) selon description précise figurant dans le guide « la gestion de nos déchets » (ce guide est disponible en mairie pour être remis à toute personne intéressée).

Il convient donc de faire preuve de bon sens en évitant, comme cela se produit encore trop fréquemment d'utiliser ces sacs pour le ramassage des feuilles mortes ou de tous déchets autres que ceux auxquels les sacs sont réellement destinés.

Merci de votre compréhension.

## **13. Conseils avant l'hiver**

Comme chaque année, nous nous permettons de rappeler un certain nombre de principes et prodiguer quelques conseils à l'approche de la saison froide, à savoir :

- balayage et enlèvement des neiges :  
l'attention des habitants est attirée sur le fait qu'au terme des dispositions de la loi municipale du 06 juin 1985, le balayage des trottoirs et l'enlèvement des neiges sur ceux-ci constituent, en principe, une charge de la propriété.  
Le propriétaire est responsable même s'il n'habite ni la maison, ni la Commune, aussi bien quand la maison est occupée par un locataire que lorsqu'elle est inhabitée ;
- dégagement des caniveaux et des regards, pour permettre l'écoulement rapide de l'eau au moment du dégel ;
- protection des compteurs d'eau contre le gel :  
en cas de dégâts dus au gel, le remplacement du compteur est à la charge du propriétaire.

## **14. Informations transports scolaires en cas d'intempéries hivernales**

Depuis la rentrée 2013, le Conseil Général du Haut-Rhin a mis en service une information en cas de décision d'annulation des transports scolaires suite à des intempéries, par le biais d'une alerte SMS directement sur le téléphone portable.

Aussi chaque usager et toute personne intéressée par ce service peut s'inscrire sur le site internet dédié et dénommé : [www.alertebus.cg68.fr](http://www.alertebus.cg68.fr)

Il suffit pour cela de renseigner la page d'accueil en saisissant un numéro de téléphone portable, une commune de départ et une commune d'arrivée. Cette dernière mention permettra de sélectionner les usagers à prévenir en cas d'alerte limitée à une zone géographique.

Cette inscription non nominative devra être renouvelée chaque année.

## **15. Prévention et information sur les risques d'incendie**

Les incendies provoquent 460 décès par an. L'intoxication par la fumée est la première cause de décès chez les victimes d'incendie.

### Comment en être averti à temps ?

Avec un détecteur avertisseur de fumée, essentiel pour détecter les débuts d'incendie, surtout la nuit quand tout le monde dort. C'est facile à trouver (magasin de bricolage), à installer et à entretenir. Il est important de vérifier qu'il soit conforme à la norme NF-EN 14 604 et d'en installer à chaque étage, de préférence près des chambres.

### Comment éviter les risques :

Avec la vigilance et des gestes simples :

- éteindre complètement les cigarettes et ne pas fumer au lit ;
- ne pas laisser les enfants seuls ou sans surveillance à la maison (allumettes, briquets, casseroles ou poêles sur le feu...) ;
- éloigner les produits inflammables d'une source de chaleur ;
- ne pas laisser les appareils électriques en veille ;
- brancher un seul appareil par prise électrique ;
- avoir un extincteur,...

A titre d'information, la température d'une pièce en feu atteint 600°C en 3 minutes.

### Quelles précautions prendre ,

faire contrôler régulièrement ses installations (électricité, gaz, chauffage, ramonage des conduites et cheminées une fois par an et de préférence par des professionnels, c'est plus sécurisant.

### Que faire en cas d'incendie ?

Evacuer immédiatement les lieux, fermer la porte de la pièce en feu et la porte d'entrée et ne rien emporter ; une fois dehors, appeler les pompiers en composant le 18 ou le 112 (numéro unique d'urgence européen).

Si l'incendie se déclare au-dessous :

- fermer les portes et mettre des linges mouillés en bas ;
- aller à la fenêtre pour être vu par les secours ;



- en cas de fumée dans la pièce, se baisser vers le sol et se couvrir le nez et la bouche avec un linge humide.

Site internet utile : [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)

## **16. Prévention et information sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone**

Les accidents liés à l'intoxication au monoxyde de carbone sont à l'origine de près de 6000 intoxications et de 300 décès par an.

Pour s'en prémunir, voici quelques recommandations :

### pourquoi est-ce dangereux ?

c'est un gaz invisible, inodore, non irritant, toxique, pouvant causer la mort en moins d'une heure ou laisser des séquelles à vie.

### Quelles sont les causes du danger :

- Les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude sont mal entretenus ;
- le logement est mal aéré : l'air qu'utilise une flamme pour brûler n'est pas suffisamment renouvelé ;
- les fumées sont mal évacuées.

### Comment éviter les intoxications ,

- faire vérifier chaque année les installations par un professionnel (chaudière, chauffe-eau, cheminées, inserts et poêles, conduits d'aération) ;
- aérer le logement tous les jours pendant au moins 10 minutes même en hiver et ne jamais boucher les entrées d'air ;
- faire effectuer un ramonage mécanique des conduits et cheminées au moins une fois par an.

### que faire si l'on soupçonne une intoxication ?

en cas de maux de tête, nausées, fatigue, malaise, vomissements... penser au monoxyde de carbone dont l'action peut être rapide !

1. aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;
2. arrêter les appareils à combustion si possible ;
3. évacuer les locaux et bâtiments ;
4. appeler les secours (18, 112) ou le SAMU (15) ;
5. ne pas réintégrer les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.

Attention ! les détecteurs de monoxyde de carbone disponibles sur le marché ne suffisent pas pour éviter les intoxications. Il convient de bien suivre et respecter ce qui précède.

## **17. La Mission Locale : un savoir-faire au service des jeunes**



**Ex « PAIO », la Mission Locale Sundgau 3 Frontières** fait partie du réseau national des missions locales qui accueillent tous les jeunes de 16 à 25 ans, avec un accompagnement et des solutions personnalisées.

La Mission Locale apporte à chaque jeune, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés, des réponses individualisées : élaborer un projet professionnel, construire un parcours qualifiant, déterminer la formation la plus adaptée, accompagner la recherche d'emploi, faire le lien avec les entreprises, rédiger un CV, préparer aux entretiens d'embauche,...

Tout est mis en œuvre pour faciliter l'accès à l'autonomie des jeunes avec un objectif prioritaire, l'emploi.

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous recherchez un soutien pour aboutir dans vos démarches ?

Les conseillers de la Mission Locale sont là pour vous écouter et vous guider, pour vous aider à réussir votre insertion sociale et professionnelle : ORIENTATION, QUALIFICATION, ACCES A L'EMPLOI

Ils sont présents à chaque étape de votre parcours professionnel.

**Les conseillers de la Mission locale reçoivent les jeunes en entretiens sur RDV à Altkirch et Saint-Louis et dans certaines communes lors de permanences délocalisées :**

Saint-Louis  
90, rue de Mulhouse  
Tél : 03 89 69 97 75  
[accueil@mls3f.fr](mailto:accueil@mls3f.fr)

Altkirch  
39, av du 8<sup>ème</sup> Hussards  
Tél : 03 89 08 96 71  
[www.mls3f.fr](http://www.mls3f.fr)

## **18. Médailles d'honneur du travail**

Nous apprenons avec plaisir que par arrêté de M. le Préfet du Haut-Rhin en date du 08 novembre 2013, la médaille d'honneur du travail a été attribuée à :

- Mme Solange WOLFF (échelon argent) ;
- M. Alain DURTSCHER (échelon or).

Nous adressons nos félicitations aux heureux récipiendaires.

## **19. Maintenance de l'éclairage public**

Nous rappelons que le marché de maîtrise de l'éclairage public a été confié par la Communauté de Communes d'ALTKIRCH à la **Société Lignes et Réseaux de l'Est (LRE)**.

- Les interventions de dépannage courant, sans caractère d'urgence particulier, sont assurées dans un délai de 3 jours à compter du signalement des lampes défectueuses, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h (14 h à 17 h le vendredi) ;
- Dans un nombre limitatif de cas (candélabre accidenté, conducteurs non protégés, risque de chute, 3 lampes consécutives ne fonctionnant pas), la Société LRE est soumise à une astreinte les samedi et dimanche, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

**La population est, une fois de plus, invitée à signaler en mairie les lampes présentant un dysfonctionnement** afin de pouvoir en informer rapidement la Communauté de Communes d'ALTKIRCH.

Plus vite le problème sera signalé, plus vite il y sera remédié.

Merci de votre compréhension et de votre aimable collaboration.

## **20. Remerciements**

Le Conseil Municipal remercie la population pour le bon accueil et la générosité dont elle a su faire preuve lors de la collecte des denrées alimentaires au profit de la Banque Alimentaire.

A cet égard, il remercie tout particulièrement les jeunes qui se sont investis bénévolement à ses côtés, contribuant ainsi au succès de cette action collective de solidarité.

## **21. Petites annonces**

**Jeune femme**, 20 ans, aide-soignante diplômée travaillant à temps partiel, propose ses services quelques heures par semaine pour tous vos besoins (soins, garde malade, ménage, courses,...).

Contact : 06.68.63.17.15.

**Dame sérieuse**, 48 ans habitant Hirtzbach propose tous travaux ménagers, jardinage, garde-malade, aide aux personnes âgées ou baby sitter.

Contact : 03.89.40.29.93.

**Particulier** habitant Hirtzbach cherche à acheter (de préférence) ou à louer un bâtiment pour y abriter matériel et véhicules (grange, hangar ou dépendance) ou un petit terrain pour y construire ce bâtiment.

A Hirtzbach ou alentours.

Contact : 06.78.00.32.80.

## **22. Etat Civil**

### Décès

Le 02 décembre 2013 à ALTKIRCH s'est éteint Lucien FINCK, dans sa 84<sup>ème</sup> année.

Bilan de l'état civil 2013 (arrêté au 20.12.2013) :

- 10 naissances ;
- 6 mariages ;
- 5 décès.

## **23. Les grands anniversaires de janvier 2014**

65 ans :	Mme KARA	Hava née KILIC
	M. CHRISTEN	Thierry
	Mme SCHWOEHRER	Anne-Marie née WELTER
	M. STEFANI	Roberto
	Mme STEHLIN	Elianne née KETTELA
66 ans :	M. HEITZMANN	Michel
	M. YAHIA	Djemaï
67 ans :	Mme SCHATNER	Eliane née SCHURCK
	M. PFLIEGER	Louis Jean
	M. MUNCK	Bernard
68 ans :	M. UEBERSCHLAG	Georges
69 ans :	M. HEINIS	François
	Mme MECKER	Liliane née PFLIEGER
72 ans :	Mme LANG	Anne née SCHOTT
74 ans :	Mme ROSSE	Marie Anne née ZIMMERMANN
	Mme BRUNNER	Charlotte née SCHMITT
76 ans :	M. SCHNOEBELEN	Georges
78 ans :	Mme HARTMANN	Sonia née WEIGEL
79 ans :	M. BRUNNER	Pierre
81 ans :	Mme WALCH	Marie-Antoinette née HARTMANN
82 ans :	M. MUNCH	Roger
83 ans :	Mme JERMANN	Rose née SCHMALTZ
84 ans :	Mme RHEIN	Georgette née MULLER
	Mme MORGEN	Jeannette née MEYER
85 ans :	Mme SPECKLIN	Marie-Antoinette née JERMANN
88 ans :	Mme BILLIG	Hortense née MUNCK
89 ans :	Mme BRITZ	Hélène née ETTER



**BON DEPART A TOUS  
POUR 2014 !**